

C.I.A.S.	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2026-29
-----------------	--	--------------------------------------

Séance du : 9 juin 2026

Le 9 juin deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT
PRESENTS
(14) Mme MENARD, Mme BESNARD, Mme FERCHAUD, Mme SOULARD, Mme MORIN,
Mme BELAUD, Mme BAUDRY, Mme ROUSSELOT, Mme COUSSEAU, M. PERCHER,
M. BACLES, M. GABORIAUD, M. BOURREAU, Mme COTILLON

ABSENTS
EXCUSES
(3) M. LOGEAIS, Mme MERCERON, M. VERDON

POUVOIRS /

Date de la
convocation 3 juin 2026

Secrétaire de
séance Mme VINCEDEAU

**FORMATION « ACCOMPAGNEMENT DANS LES SOINS D'HYGIENE » - CONVENTION DE
FORMATION AVEC LA MAISON FAMILIALE DE MONCOUTANT**

Annexe : convention formation « accompagnement dans les soins d'hygiène »

Dans le cadre de la formation professionnelle des agents, la Maison Familiale Rurale de Moncoutant, peut dispenser l'action de formation intitulée « Accompagnement dans les soins d'hygiène ».

Le CIAS est intéressé pour former 16 professionnels du service d'aide et d'accompagnement à domicile, répartis en deux groupes, à raison de 2 journées de 7h non consécutives.

Objectifs : A la fin de la formation, chaque bénéficiaire aura acquis la capacité à :

- Réaliser les principaux soins d'hygiène et de confort en respectant les règles professionnelles.
- Identifier et prévenir les risques pour la personne et pour l'intervenant.

- Adopter une démarche professionnelle adaptée (hygiène, sécurité, communication, observation).
- Assurer un suivi rigoureux et une traçabilité des soins.

Méthodes et moyens pédagogiques : Travaux pratiques, apports théoriques, mise en situation.

Dates :

Les jeudi 17 et vendredi 18 septembre 2026

Les jeudi 15 et 16 octobre 2026

Frais de formation : 210 € hors frais de repas soit 230 € (repas compris) par apprenant soit un coût total de 3 680 € pour 16 stagiaires.

Cette formation à destination des aides à domicile sera prise en charge sur le budget SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile).

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :



- **D'adopter cette convention de formation établie avec la Maison Familiale de Moncoutant dans le cadre du service d'aide et d'accompagnement à domicile.**
- **D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
La Présidente
Emmanuelle MENARD

Transmis en préfecture le 15/06/2026...

Notifié ou publié le 15/06/2026.....

La Présidente,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.